

Les tribunes du mois de mars 2023

La Madeleine que nous aimons

ADIEU CLAUDE

Nous avons appris avec peine le décès de notre ancien collègue et ami Claude JEGOU. Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, mais aussi au logement dans le dernier mandat, Claude a siégé au Conseil Municipal de 1995 à 2020. Durant ce quart de siècle, avec implication, passion et maîtrise, il a marqué de son empreinte notre commune. Élu apprécié, écouté et respecté, Claude était aussi connu pour sa bienveillance, sa générosité et son altruisme. Nous pensons à lui, à tout ce qu'il a fait à et pour La Madeleine et nous adressons nos plus sincères condoléances à ses proches.

10 ORIENTATIONS POUR 2023

Mars est le mois où les orientations budgétaires sont présentées en conseil municipal. Dans un contexte de crises climatique, énergétique et inflationniste, 10 orientations ont été fixées pour le budget 2023.

- 1/ Déployer les 3 boucliers, énergétique, anti-sécheresse et solidaire, qui ont déjà été délibérés par le conseil municipal pour faire face aux crises précitées,
- 2/ Poursuivre l'édification du « Carré Magique Écologique »,
- 3/ Agir concrètement en faveur de la transition écologique,
- 4/ Enrichir et entretenir le cadre de vie et le patrimoine madeleinois,
- 5/ Porter une attention soutenue à l'enfance et à la jeunesse,
- 6/ Maintenir la mobilisation municipale en matière de sécurité et de protection des biens et des personnes,
- 7/ Pérenniser et proposer des rendez-vous visant à entretenir le « vivre ensemble »,
- 8/ Faire vivre les partenariats noués avec la Ligue contre le cancer, la Chambre des métiers, les communes voisines, la MEL et le Département,
- 9/ Partager des temps d'écoute et d'échanges avec les habitants,
- 10/ Et enfin confirmer une gestion rigoureuse des deniers publics et une fiscalité modérée, avec un taux de taxe foncière bâtie gelé à son niveau qui a été baissé l'an passé.

5@ DEPUIS 9 ANS

Cette année encore, l'association nationale des villes internet a délivré le label 5@, soit la plus haute distinction, à notre commune pour son engagement en faveur d'un internet citoyen. Encore faut-il préciser d'une part que notre commune est distinguée à ce niveau chaque année depuis 9 ans, et d'autre part que cette année, notre prix Territoire d'Excellence Numérique a aussi été confirmé.

2^{ème} ÉDITION DU CHÈQUE ÉNERGIE

L'an passé, notre commune a délivré un chèque énergie municipal à l'intention des foyers madeleinois confrontés à la précarité énergétique et déjà bénéficiaires du chèque énergie de l'État. Saluée par la presse, cette initiative a aussi inspiré d'autres communes. Devant la flambée des prix de l'énergie et des prix à la consommation, nous avons décidé de reconduire cette mesure concrète de solidarité.

AMBASSADEURS DE LA TRANSITION

La politique municipale menée en matière de transition écologique s'incarne à La Madeleine par de nombreuses démarches et projets structurants : promotion des déplacements doux, plan de préservation de la ressource en eau, « Carré Magique Écologique », etc... Cette politique s'exprime aussi via les dispositifs accompagnés et soutenus par notre municipalité comme le compostage collectif, les familles zéro déchets, etc... C'est dans ce cadre que le conseil municipal portera la création d'un réseau de citoyens ambassadeurs de la transition écologique.

CIMA

Le conseil municipal de mars sera aussi l'occasion de doter la boîte à outils de la démocratie participative madeleinoise d'un Conseil Intergénérationnel de la Mémoire et de l'Avenir. Figurant dans notre projet municipal, cette nouvelle instance a vocation à réunir sur notre commune des représentants de l'ancienne et de la nouvelle générations, afin qu'ils partagent des expériences, des savoirs et des projets enrichissant la mémoire collective de notre commune et contribuant aussi à éclairer son avenir.

« La Madeleine que nous aimons »

Agir pour l'avenir

LIBERTÉ ! LIBERTÉ D'EXPRESSION CHÉRIE !

Nous avons souhaité lors des vœux du maire, organisés le vendredi 29 janvier, pouvoir également vous remettre les nôtres. Ainsi, une élue de la liste AGIR POUR L'AVENIR s'est postée à l'entrée de la salle pour vous distribuer, sous forme d'un flyer, nos vœux 2023. Mais quelle ne fut pas sa surprise d'avoir été interpellé.e par la police municipale pour... infraction !

Menacé.e d'un PV qu'elle n'a finalement jamais eu, mais qui aurait eu le mérite de faire preuve, et interdite d'entrer dans la salle, on lui a alors notifié l'existence d'un arrêté municipal pris la veille (!) par le maire afin d'interdire tout tractage dans un périmètre de 500 mètres autour de la salle Dhinnin. Nous vous laissons juge de cette entrave flagrante à la liberté d'expression à La Madeleine et de la grave atteinte aux droits des élu.e.s de l'opposition. Mais au fait, que disait ce flyer (à lire sur notre site) ? Il nous présentait, vous rappelait comment s'inscrire sur les listes électorales et vous expliquait le rôle d'une opposition dans une démocratie...

L'existence de plusieurs projets politiques pour la Madeleine, la possibilité pour chaque projet de vous être communiqué, pour chaque madeleinois.e d'exprimer sa préférence entre ceux-ci et l'existence d'une expression plurielle sont les conditions du pluralisme politique, fondement de la démocratie. Où est ce pluralisme à La Madeleine ?

TRANSPARENCE DEMOCRATIQUE ?

Le CCC (conseil communal consultatif) a « vocation à représenter l'ensemble des générations et des quartiers » de La Madeleine. Il peut être consulté par le maire pour toute question ou projet communal et peut émettre avis et propositions. Hélas, seulement 5 habitant. e.s coopté.e.s sont censé.e.s y représenter les 22.000 madeleinois.es. Qui les connaît ? Aucun.e des 6 élu.e.s AGIR n'y est invité.e, ni associé.e.

Alors que s'y passe-t-il ? Qui y siège réellement ? Qui est consulté en votre nom ? Mystère dans cet entre-soi, car malgré nos relances, nous n'y avons pas accès et aucune liste des présent.e.s n'est jamais jointe aux comptes-rendus....

www.agir-avenir.org

facebook.com/agiravenir59

« Agir pour l'avenir »



Texte non remis à temps par Monsieur Bruno Pietrini.